# Cours 6 : Le député #MAVOIX

⇒ Objectif = connaître particularités du député #MAVOIX, son champ d’action à l’Assemblée

La personne du député :

⇒ Les conditions posées par la loi :

Avoir 18 ans au moment des élections législatives ; être titulaire de ses droits civiques + ne pas être inéligible ; Il sera élu dans une des 577 circonscriptions françaises

⇒ L’investiture par tirage au sort : Première expérimentation de la sorte !

Date : 6 mai à Paris. Scrutin uninominal à deux tours.

Jamais eu de tirage au sort de cette envergure ! (depuis la Grèce Antique)

Repose sur le volontariat pour une mission de 5 ans. Pas de sélection en amont.

Député #MAVOIX = relais des citoyens et des citoyennes.

Pour s’inscrire : carte d’identité + casier judiciaire B3.

Il faut s’engager à respecter les ingrédients fondateurs de l’expérimentation.

Engagement public devant ses pairs et tenir parole pour les 5 prochaines années.

Evènement joyeux car c’est une fête pour célébrer notre détermination à devenir pleinement nous-mêmes, à ne plus être spectateurs, mais acteurs.

Le tirage au sort est assuré sous l’égide d’un officier assermenté.

Tirage au sort du binôme titulaire/suppléant et répartition de manière aléatoire des candidats sur le territoire.

Le statut du député :

#MAVOIX = structure horizontale d’un projet national : pas de chef, pas de structure juridique.

Pari de l’intelligence collective. Echange, dialogue.

Député n’est pas seul, c’est une expérimentation démocratique collective. Collectif pour l’épauler + il sera porté par toutes les voix des citoyen(ne)s.

Député s’engage à être le relai des votes des citoyens dans l’hémicycle.

Citoyens = soutien continu pendant 5 ans. Soutien psychologique et financier pour faire face aux responsabilités et au changement de train de vie.

Rapport aux médias : penser nouvelles relations avec médias + repenser phénomène de personnification du personnel politique.

Les moyens financiers de cette expérience :

Indemnité de député + gratuité des transports + hébergement pendant séjour à l’Assemblée.

Pas nécessaire d’habiter sur Paris : ¾ jours par semaine pour siéger. #MAVOIX aidera pour organisation notamment parents/enfants.

Enveloppes dont disposent les députés : affectées à cagnotte commune pour financer l’expérimentation.

Réserves parlementaires financeront des conférences de consensus, jurys citoyens.

Sondage vs Décision :

Décision qui compte. Temps de la loi = temps long donc temps pour se positionner.

Volonté d’impact direct contrairement par exemple aux pétitions en ligne.

Pas un sondage permanent mais c’est une prise de décision par les citoyens.

Obligation de présence du député 100% du temps.

Mais député #MAVOIX pas inscrit en commission ni de rôle en circonscription.

Travaux en commission filmés et retranscrits.

Plateforme en ligne :

Vote du député conditionné par suffrages exprimés sur une plateforme en ligne.

Plateforme permet aux citoyens de voter sur toute proposition et tout projet de loi (pour, contre, abstention).

Plateforme = passerelle.

Y aller étape par étape, pour potentiellement à moyen terme proposer amendements, travailler au sein d’une Commission ou faire proposition de loi.

Respect de la proportionnelle :

Pas simplement vote dans le sens de la majorité. C’est à la proportionnelle que les députés #MAVOIX